

**RÉSOLUTION N° 571**

**RECONNAISSANCE ENVERS M. TRACY LAPOINT  
POUR SA CONTRIBUTION EN TANT QUE MEMBRE  
DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité de révision de la vérification (CRV) constitue un mécanisme important du Comité exécutif, à la fois pour conseiller directement le Directeur général dans la direction administrative et financière de l'Institut, et pour aider le Comité exécutif dans la vérification des comptes de la Direction générale;

Que les membres du CRV, désignés par les États membres, accomplissent un travail important;

Que M. Tracy LaPoint, des États-Unis d'Amérique, qui a joint les rangs du CRV le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et qui, depuis lors, s'acquitte de cette tâche avec un dévouement et une fiabilité admirables, quittera son poste le 31 décembre 2013,

DÉCIDE :

1. De remercier le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour l'aide qu'a apportée M. Tracy LaPoint à l'Institut, en sa qualité de membre du CRV.
2. De reconnaître l'excellent travail de M. LaPoint ainsi que son dévouement et son professionnalisme et de le remercier chaleureusement pour sa contribution au CRV et à la gestion administrative et financière de l'Institut.